

CERTIFICAT

COLLE A CARRELAGE

COLLIDRITE

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED EP 01 après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ce référentiel.

Le CSTB accorde à :

La société **VPI SAS**
4 rue Aristide Bergès - Les Trois Vallons - BP 34
FR - 38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX

Usine de **FR - 26780 MALATAVERNE**

le droit d'usage de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED Colle à carrelage pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque CERTIFIE CSTB CERTIFIED et le référentiel mentionné ci-dessus.



33 CC 273

Décision n° 1938-33 CC 273 du 19 septembre 2014

Cette décision annule et remplace la décision n° 1715-33 CC 370 du 06 décembre 2011

Sauf retrait, suspension ou modification, ce certificat est valide. La validité de ce certificat doit être vérifiée sur la liste des titulaires du droit d'usage, disponible à l'adresse suivante : www.cstb.fr

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Conformité à l'Avis Technique n° 13/14-1243

Ce certificat comporte 1 page qui doit être diffusée dans sa totalité et une annexe 1.

Correspondant

Tél. : 01 61 44 81 38

E-mail : mortiers@cstb.fr

Quiconque présente ce certificat doit également produire in extenso l'Avis Technique



Annexe 1

Décision n° 1938-33 CC 273

AUTRE DÉSIGNATION COMMERCIALE ET DISTRIBUTEUR
DU MORTIER COLLE **COLLIDRITE**

Désignation commerciale du mortier colle	Distributeur
COLLIDRITE 2	VPI SAS 4 rue Aristide Bergès - Les Trois Vallons - BP 34 FR-38081 L'ISLE D'ABEAU CEDEX